



CAMEROON INCLUSIVE
AND RESILIENT CITIES
DEVELOPMENT PROJECT

PDVIR

PROJET DE DÉVELOPPEMENT
DES VILLES INCLUSIVES
ET RÉSILIENTES



LA BANQUE MONDIALE
BIRD • IDA

CELLULE DE COORDINATION DU PROJET
CREDIT NUMBER IDA-6132-CM

DECISION N° 0251 /D/MINHDU/CC-PDVIR/PF/RPM/RPMJ/07-2025 DU 14 JUIN 2025,
PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE PASSÉ APRES APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
N°0090/E/2/AMI/MINHDU/CC-PDVIR/PF/RPM/RPMJ/04-2025 DU 25 AVRIL 2025, POUR L'ELABORATION DU MANUEL DES
PROCEDURES ADMINISTRATIVES, BUDGETAIRES, FINANCIERES ET COMPTABLES DU PROJET VILLES ET GESTION
FONCIERE DURABLES (PVGFD)

LE MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

- Vu La constitution de la République du Cameroun ;
 Vu L'Accord de Crédit n° V5290-CM du 08 janvier 2025 conclu entre le Gouvernement de la République du Cameroun et l'Association Internationale de Développement (IDA) ;
 Vu Le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
 Vu Le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 complétant certaines dispositions du décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
 Vu Le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
 Vu Le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
 Vu Le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
 Vu Le Décret N° 2013/271 du 05 Aout 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics
 Vu La loi de finance n°2021/026 du 16/12/2021 portant loi de finance pour la République du Cameroun pour l'exercice 2025 ;
 Vu La circulaire n°00000456/C/MINFI du 30/12/2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2025 ;
 Vu L'arrêté N°0164/MINMAP/DU 03 mai 2019 portant création d'une Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes (PDVIR) ;
 Vu La circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;
 Vu La décision n°00001/D/MINHDU/SG/PDVIR/RPM/ARPM du 18 octobre 2019 portant constatation de la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) auprès du PDVIR ;
 Vu N°0090/E/2/AMI/MINHDU/CC-PDVIR/PF/RPM/RPMJ/04-2025 du 25/04/2025 ;
 Vu Le rapport d'analyse des Manifestations d'Intérêts (CVs) ;
 Vu Le procès-verbal des négociations du contrat ;
 Vu Le procès-verbal d'examen du dossier d'attribution par la CSPM du 27 juin 2025.

DECIDE :

Article 1^{er}– Le Candidat ci-après cité est retenu comme adjudicataire du marché relatif à l'Appel à Manifestation d'Intérêt :

Soumissionnaire	Montants	Délai D'exécution
SANOKHO Ibrahima Tél. : (+233) 66 71 11 81 / 76 93 46 95 Email : ibrahimasanokho@gmail.com	12 500 000 FCFA HTVA 14 906 250FCFA TTC	Trente (30) jours pouvant s'étaler sur une période ne dépassant pas 60 jours (y compris les délais d'approbation du manuel)

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Yaoundé, le

14 JUIN 2025

Le Ministre

(Maitre d'ouvrage)

Ampliations :

- ARMP ;
- MINMAP ;
- CSPM/PDVIR ;
- CHRONO

